

**Co-signataires :**

FCPE Collège Chaumeton et école Belbèze l'Union  
APEIU collège Chaumeton et écoles Belbèze et Borde D'Olivier  
APE Lapeyrouse-Fossat  
FCPE Olympe de Gouges

L'UNION, le 06 décembre 2019

**Pour tout contact :**

Fabrice RUFFIER (FCPE) : 06 88 99 56 86 / [fabriceruffier@gmail.com](mailto:fabriceruffier@gmail.com)  
Chrystelle Henry (APEIU) : 06 75 48 46 50 / [xavchrys@free.fr](mailto:xavchrys@free.fr)

**Correspondance :**

FCPE – APEIU  
Collège de L'Union  
9 bis avenue des Pyrénées  
31240 L'UNION

**Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse  
Chancelier des universités  
CS 87 703  
31077 Toulouse cedex 4**

**OBJET : demande de rendez-vous relatif à la resectorisation impactant le Collège Georges Chaumeton à l'Union**

Monsieur le Recteur,

En Juillet 2019, nos associations ont participé aux différents ateliers et restitutions liés à la nouvelle carte scolaire pour les établissements du nord de Toulouse à compter de la rentrée 2020. Depuis la rentrée, et dans la continuité de ces ateliers, les différentes associations de parents d'élèves des écoles élémentaires et des collèges se sont saisies de ce sujet et sont en dialogue permanent entre elles, avec le Conseil départemental et l'ensemble de la communauté éducative du collège.

Nous sommes conscients que certains établissements intramuros de Toulouse souffrent d'un surencombrement important, alors même que certains collèges de la périphérie comme celui de L'Union, n'ont pas atteint leur capacité maximale d'accueil. Nous sommes conscients également que la resectorisation s'inscrit dans une volonté de favoriser la mixité sociale et de limiter la hausse des effectifs dans certains collèges (Rosa Parks, Launaguet). Toutes ces raisons, nous les comprenons. Ces objectifs, nous les partageons.

Toutefois, les parents dont les enfants sont ou seront scolarisés au collège Georges Chaumeton sont inquiets quant aux évolutions des effectifs à horizon 2022-2023.

Lors de la livraison du collège, sa capacité d'accueil a été estimée à 800 élèves. Nous pensons que ce seuil pourrait être atteint à partir de la rentrée 2021. Nous avons fait part au Conseil départemental de nos inquiétudes sur ce sujet et lui avons indiqué que nous contestons les estimations qui ont été fournies lors de la dernière réunion de restitution du 30 septembre. Afin de confirmer/infirmier ce comptage, nous avons proposé au Conseil départemental une réunion de travail pour le cas échéant réviser ensemble les effectifs projetés jusqu'en 2023, et de refaire ce travail chaque année. Le collège de L'Union deviendrait l'un des collèges les plus importants du département, alors que le Conseil Départemental nous a indiqué privilégier des collèges moyens à 600 élèves.

Dans ce contexte d'un collège qui verra sur plusieurs années ses effectifs évoluer rapidement, notre deuxième sujet d'inquiétude est celui du nombre d'élèves par classe. La difficulté d'inclure des élèves dans des classes atteignant des effectifs de 30 est régulièrement pointée par la communauté éducative. L'équipe pédagogique a fait de la

différenciation un axe fort de son projet d'établissement, afin notamment de favoriser « la baisse du taux sur l'écart de réussite des PCS défavorisées et celui de l'ensemble des élèves ».

L'inclusion et la différenciation seront d'autant mieux assurées que le climat scolaire sera apaisé et serein. Par conséquent, la clef de voûte de ce projet est le seuil critique du nombre d'élèves à ne pas dépasser, aussi bien au niveau des effectifs globaux que des effectifs par classe.

A ce jour, les parents n'ont pas de visibilité quant aux moyens affectés par le rectorat pour permettre la réussite de ce projet d'établissement dans le contexte que nous venons de décrire.

Ainsi, nous souhaiterions avoir connaissance des décisions qui seront prises quant au calcul de la dotation horaire d'enseignement.

Nous pensons qu'il est important que cette dernière soit calculée sur la base de 25 élèves par classe HORS INCLUSION (et non pas 30). Nous sommes convaincus que c'est ainsi que les enseignants pourront poursuivre et développer l'inclusion. L'accompagnement de 3 élèves en phase d'inclusion nécessite la présence de trois Auxiliaires de Vie Scolaire ce qui se traduit par une présence supplémentaire de trois adultes dans une salle de classe prévue pour une capacité d'accueil de 30 élèves.

Nous sollicitons tout particulièrement un soutien financier passant par une dotation horaire plus importante pour les classes de 6ème dans la cadre de la mixité sociale. Nous rappelons que les élèves affectés à Toulouse des écoles Dortis et Olympe de Gouges ont actuellement comme collège de secteur le collège Rosa Parks en zone prioritaire d'enseignement et qu'ils bénéficient de ce type de dispositif.

Peut-être aussi avez-vous prévu de mettre en place d'autres actions ou moyens auxquels nous ne pensons pas; si tel est le cas, nous souhaiterions en avoir connaissance.

Vous l'aurez compris, sans aucunement remettre en cause le projet de resectorisation, nous souhaitons que soit apportée aux parents des élèves du collège de L'Union et des écoles primaires la certitude que la qualité de l'enseignement et du climat scolaire ne sera pas remise en cause. Notre objectif est bien de garantir un service public de qualité, gage de réussite pour tous. Depuis plusieurs mois, nous nous donnons les moyens de construire les conditions d'un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes.

Le rectorat ne s'étant pas fait représenter à la réunion publique du 30 septembre de présentation des choix de rectorisations décidés par le Conseil départemental, nous n'avons pas eu l'opportunité de connaître votre avis sur ces choix, ni de vous adresser nos questions et propositions. Aussi nous paraît-il opportun qu'une rencontre avec vos services puisse avoir lieu prochainement.

Enfin nous vous informons que nous organisons le 11 décembre une réunion publique d'information proposée à l'ensemble des parents du collège et des écoles primaires concernées. Nous présenterons les éléments dont nous disposons pour répondre à leurs questionnements et les actions que nous menons et avons prévu de mener dans les semaines et mois à venir. Nous serons plus que jamais vigilants aux côtés des enseignants lors de la publication de la DGH de la rentrée 2020.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de recevoir, Monsieur le recteur, nos plus respectueuses salutations.

Par délégation et pour l'ensemble des co-signataires :

La FCPE collège Chaumeton, le président



APEIU collège Chaumeton, la présidente



#### Copies

**Monsieur le Président du conseil départemental de la Haute-Garonne**

**Madame la principale du collège Chaumeton**

**Mesdames messieurs les directeurs des écoles de L'Union, Lapeyrouse-Fossat, Olympe de Gouges, Dortis**